Communiqué au sujet des tarifs « buvettes »

16/07/2018

Chers amis de la mousse,

Depuis, le passage à la monnaie unique en 2002 et la relance du badmintennis la même année, le tarif des boissons de base (softs + bières) a toujours été fixé à 1 € sur les principaux terrains de l'époque (accord à cette période entre les voisins qui accueillaient le tournoi).

Cependant, après plus de 15 ans au vu de l'indexation du coût de la vie et de l'augmentation considérable des frais liés à l'organisation d'un tel événement (par exemple : Sabam, pompiers de Sambreville, électricité, assurances organisateurs, location de chapiteau, des WC cabines et des chalets, matériels techniques, sonorisation, prix spéciaux, entretien du gazon, de l'investissement dans des gobelets réutilisables et des autres frais considérables), il est désormais nécessaire pour nous d'adapter quelque peu le tarif des boissons…

Néanmoins, le tarif n'augmentera que de 20 centimes pour ce qui concerne les consommations habituelles. C'est un choix mûrement réfléchi que nous avons dû prendre au sein du comité organisateur… Nous nous sommes continuellement investis derrière les valeurs qui fondent le badmintennis et souhaitons toujours préserver l'esprit du badmintennis en rendant le tournoi accessible aux familles et à tout un chacun.

Nous pouvons comprendre que cela peut paraître abusif pour certains mais pour rappel, nous voulons à tout prix garantir la gratuité du sport. Dès lors comme le veut l'article 1 du règlement des grands tournois, aucune inscription payante ne sera jamais d'application.

Dans l'impatience de faire la fête du sport et de l'amitié avec vous.

Jérôme Jeanmart

Président de l'ABT.